

## FAQ Articulation nouveau bac / Parcoursup

### Salon de l'éducation

**Je suis en 1ère et je dois confirmer les deux enseignements de spécialité parmi les 3 choisis en 2nde, comment faire ce choix au regard de Parcoursup et des exigences des formations ?**

En première générale, à la fin du 2<sup>ème</sup> trimestre, pour vous spécialiser progressivement, vous devez choisir les 2 enseignements de spécialité que vous souhaitez poursuivre en terminale parmi les 3 que vous avez étudiés cette année. **Rassurez-vous, ce choix** qui peut vous sembler difficile, notamment si vous ne savez pas encore de manière précise ce que vous voulez faire après le baccalauréat, **ne conditionne pas les vœux de formation que vous ferez sur Parcoursup.**

**Nous vous rappelons qu'aucune formation ne peut exiger de la part d'un élève une combinaison d'enseignement de spécialité en particulier ou exclure l'examen du dossier d'un lycéen qui aurait choisi tel ou tel enseignement de spécialité. Pour chaque formation supérieure, plusieurs combinaisons d'enseignement de spécialités sont possibles.**

**Par ailleurs, nous vous rappelons que s'il s'agit bien de choisir un enseignement de spécialité que vous n'étudiez plus en terminale, celui-ci sera bien pris en compte pour l'obtention de votre baccalauréat puisque cet enseignement fera bien l'objet d'une épreuve commune de contrôle continu à la fin de la 1<sup>ère</sup>. Ces résultats seront bien pris en compte dans votre dossier Parcoursup par les formations.**

Pour faire le choix des deux enseignements de spécialité que vous souhaitez poursuivre en terminale, **vous devez avant tout faire le point sur l'année en cours en échangeant avec votre professeur principal et vos enseignants** : quels sont les enseignements de spécialité que vous avez davantage apprécié et qui vous correspondent le mieux, au regard notamment de vos résultats et de votre projet d'orientation dans le supérieur.

Pour chacun de ces deux enseignements que vous choisirez de poursuivre en terminale, vous aurez 6h de cours par semaine. La principale question que vous devez vous poser, c'est « qu'est-ce que j'ai envie d'étudier pendant **6h par semaine** (sans compter le travail à la maison) ? », « qu'est-ce que j'ai envie d'approfondir sérieusement ? »

Pour affiner votre réflexion, plusieurs outils sont mis à votre disposition :

- **Le site Horizon2021.fr à consulter d'ici le mois de janvier 2020 (date à définir).** Il vous permet de tester les 3 combinaisons de spécialités que vous pouvez choisir en terminale. En fonction des combinaisons sélectionnées, il vous propose des exemples de formation et de métiers.
- **Le moteur de recherche des formations Parcoursup qui vous permet de consulter les attendus de chaque formation, en particulier si vous avez un projet de formation supérieure bien défini.** Les attendus sont les connaissances et les compétences nécessaires pour réussir dans chaque formation de l'enseignement supérieur. Ils vous permettront de repérer les enseignements qui répondront le mieux aux compétences et connaissances nécessaires et favoriseront votre réussite dans la formation choisie.

Ces attendus ne mentionnent pas les enseignements de spécialité nécessaires pour chaque formation car aucune d'entre elles ne peut exiger une combinaison de spécialité en particulier ou exclure l'examen du dossier d'un lycéen qui aurait choisi tel ou tel enseignement de spécialité.

**A noter : une infographie spécifique aux CPGE est disponible, elle précise les différentes combinaisons d'enseignements de spécialité possibles par type de CPGE :**

<https://www.education.gouv.fr/cid142747/nouveau-lycee-une-opportunite-pour-acceder-aux-classes-preparatoires.html>

**Si en terminale je me rends compte que mes enseignements de spécialité n'ont plus de lien avec la formation qui m'intéresse, pourrais-je tout de même formuler le vœu sur Parcoursup ?**

**Oui, sur Parcoursup, vous pourrez formuler des vœux selon votre choix et vous recevrez une réponse pour chacun des vœux que vous aurez formulés.** Il n'y a aucune restriction dans la formulation de vos vœux. En effet, aucune formation ne peut exiger de la part d'un élève une combinaison d'enseignement de spécialité en particulier ou exclure l'examen du dossier d'un lycéen qui aurait choisi tel ou tel enseignement de spécialité.

**Pour chaque formation supérieure, plusieurs combinaisons d'enseignement de spécialités sont possibles.**

Quelques illustrations concrètes du caractère non déterministe des attendus sur les études secondaires :

- **les dispositifs de personnalisation de type « OUI-SI »** ont été mis en place par les universités pour accompagner la réussite de lycéens motivés pour s'engager dans une voie de formation, même lorsque les études secondaires n'y conduisaient pas spécialement, et pour laquelle leur réussite ne pourra y être garantie que moyennant un soutien disciplinaire ou méthodologique.
- **les nouvelles voies d'accès aux études de santé** mise en place pour diversifier les profils des étudiants sélectionnés et garantir à tous des poursuites d'études et des perspectives d'insertion professionnelle variées. Ainsi pour accéder aux études de santé, un lycéen peut choisir une licence, avec une option "accès santé" (L.AS) : il choisit la licence disciplinaire (droit, SVT, lettres...) qui correspond le mieux à son projet et ses points forts. Au sein de cette licence, il suit des enseignements supplémentaires liés à l'option "accès santé". S'il valide son année, il pourra candidater dans la ou les études de santé qui l'intéressent.

**Est-ce qu'une formation de l'enseignement supérieur peut exiger une combinaison d'enseignement de spécialité en particulier ?**

Non, une formation de l'enseignement supérieur ne pourra pas exiger une combinaison unique d'enseignements de spécialité en particulier ou exclure l'examen du dossier d'un lycéen qui aurait choisi tel ou tel enseignement de spécialité.

Les attendus et critères généraux d'examen des vœux sont affichés sur chaque fiche de formation Parcoursup et donnent des indications sur les compétences et connaissances nécessaires pour réussir ses études supérieures dans la formation choisie.

Ils sont des éléments utiles pour éclairer les élèves et les familles. Ils ne prescrivent pas le choix d'enseignements de spécialité par les lycéens. Ces attendus permettent au lycéen, quand il est en terminale et doit formuler des vœux sur la plateforme Parcoursup, de connaître tous les éléments qui favorisent sa réussite dans la formation qu'il vise et l'accompagnent dans la construction d'un parcours cohérent au regard de son projet personnel et professionnel.

### **J'ai choisi l'enseignement de spécialité « mathématiques » en 1er, c'est trop dur. Je ne souhaite pas le poursuivre en Tale, est-ce que ça va me fermer des portes pour les études supérieures ?**

La spécialité mathématiques en terminale est conçue pour les élèves qui ont une très forte appétence pour les mathématiques et qui veulent suivre des études supérieures où les mathématiques sont très présentes : licence de mathématiques, CPGE MPSI ou PCSI, certaines écoles d'ingénieurs. Est-ce que c'est votre projet d'études supérieures ? Si c'est le cas et que vous n'êtes pas à l'aise en mathématiques, peut-être qu'il faut envisager autre chose.

Pour toutes les autres études supérieures, dans lesquelles vous avez besoin d'outils mathématiques sans avoir besoin d'être experts, vous pouvez décider de ne pas poursuivre cette spécialité en terminale et prendre l'option maths complémentaires : elle est faite pour ça. Vous étudierez toutes les notions d'analyse (les fonctions) nécessaires pour les études scientifiques, les études de santé, les études d'économie. Par contre il n'y aura pas de géométrie. Et vous allez beaucoup plus travailler sous forme de mathématiques appliquées, avec des exercices concrets.

Dans tous les cas, lorsque vous visez une filière « scientifique » renseignez vous précisément sur le niveau en mathématiques qui sera attendu de vous pour réussir et ainsi vous préparer dès la terminale en ce sens. Pensez aussi aux parcours adaptés proposés par certaines formations pour vous accompagner à renforcer vos acquis par exemple en mathématiques

### **Je suis en 2<sup>nd</sup>e générale, comment choisir mes enseignements spécialité ?**

En seconde générale, si vous envisagez d'aller en voie générale vous indiquez 4 enseignements de spécialité qui vous intéressent pour la classe de 1<sup>re</sup> pour le conseil de classe du 2<sup>nd</sup> trimestre. Le conseil de classe émet des recommandations sur vos souhaits, en fonction du potentiel de l'élève et des organisations de l'établissement. Ces pistes font l'objet d'échanges entre la famille, l'élève et l'équipe éducative pour aboutir, au choix de 3 spécialités pour la classe de 1<sup>re</sup>, pour la voie générale. Attention toutes les spécialités ne sont pas accessibles dans tous les lycées. Renseignez vous dès janvier sur ce que votre lycée propose, ainsi que dans les lycées à proximité.

**Si vous ne savez pas encore ce que vous voulez faire après le bac**, vous devez avant tout réfléchir à ce qui vous plaît et vous motive (ce qui vous correspond le mieux) et aux connaissances que vous souhaitez approfondir et sur lesquelles vous passerez des épreuves du baccalauréat.

Vous pouvez mener cette réflexion avec votre entourage, votre famille. Votre professeur principal vous accompagne également : un temps dédié à l'orientation vous permettra d'affiner votre choix et de préparer au mieux votre projet de formation dans le supérieur.

**Pour affiner votre réflexion, vous pouvez d'ores et déjà consulter le site [Horizon2021.fr](http://Horizon2021.fr)** : il vous permet de tester toutes les combinaisons de spécialités selon vos goûts. En fonction de vos choix, il vous propose des exemples de formation et métiers qui vous correspondent.

**Si vous savez déjà ce que vous voulez faire avec un projet de formation supérieure bien défini**, vous pouvez consulter les attendus de ou des formations qui vous intéressent. Ils sont consultables directement via le moteur de recherche de formation Parcoursup (à noter, les attendus pour les nouvelles formations comme les nouvelles voies d'accès aux études de santé – PASS et L-AS – seront disponibles à compter du 20 décembre). Ces attendus ne mentionnent pas les enseignements de spécialité nécessaires pour chaque formation car aucune d'entre elles ne peut exiger une combinaison unique d'enseignements de spécialité en particulier ou exclure l'examen du dossier d'un lycéen qui aurait choisi tel ou tel enseignement de spécialité. Les attendus permettent de connaître les compétences nécessaires pour réussir dans la voie envisagée. Concrètement, vous pourrez repérer les enseignements qui répondront le mieux aux compétences nécessaires et favoriseront votre réussite dans la formation choisie.

**Les notes de contrôle continu et celle de l'évaluation finale des enseignements de spécialité seront –elles prises en compte sur Parcoursup ?**

Avec le nouveau baccalauréat dont une part importante est donnée au contrôle continu (40% de la note finale), ces notes seront transmises dans votre dossier Parcoursup et seront des éléments utiles pris en compte par les formations pour l'examen de votre dossier en complément des bulletins scolaires. Le travail que vous avez fourni pour obtenir votre diplôme sera ainsi mieux valorisé.

Pourront être transmises : les notes des bulletins scolaires de 1<sup>re</sup> et de terminale (sauf le troisième trimestre), les notes des épreuves communes de contrôle continu de 1<sup>re</sup>, les notes des épreuves anticipées de français, ainsi que les notes d'évaluation des enseignements de spécialités en 1<sup>re</sup> et en T<sup>ale</sup>.